

Saison sportive - 2022

## REGLEMENT SPORTIF 2022

### TENNIS ENTREPRISE Zone-Pyrénées



*Ligue Occitanie*  
*Commission Tennis Entreprise*  
*5, Avenue Suzanne Lenglen 31130 BALMA*  
☎ : 05.61.13.02.02  
✉ e-mail : [tennisentreprise.occitanie@fft.fr](mailto:tennisentreprise.occitanie@fft.fr)



# « INTITULE ET SYMBOLES » DES COMPETITIONS

🌀 SAISON - 2022 🌀

<b>EPREUVES</b>	<b>MESSIEURS</b>	<b>DAMES</b>	<b>MIXTES</b>
<b>COUPE DUO MIXTE</b>			<b>C 1</b>
<b>CHAMPIONNATS</b>	<b>H1 - H2 - H3 - H4 - H5</b>	<b>F 1 – F 2- F3</b>	
<b>CHALLENGES</b>	<b>H6 – H 7 - H 8 – H 9 H- 10  G 1 – G 2</b>	<b>F 4 – F5</b>	
<b>CHALLENGES SENIORS +</b>	<b>V 1 – V 2 – V 3 – V 51 – V52</b>	<b>V 5 –V6</b>	
<b>COUPE DUO</b>	<b>C3</b>	<b>C2</b>	
<b>DOUBLES</b>	<b>D 3</b>	<b>D 1</b>	<b>D 2</b>
<b>INDIVIDUELLES</b>	<b>IH 1 – I H 2 – IH 3</b>	<b>ID 1 – ID 2 – ID 3</b>	

## **CONSIGNES A RESPECTER IMPERATIVEMENT**

### **PAR LES CAPITAINES ET JOUEURS**

- 1 -PRESENTER OBLIGATOIREMENT AVANT CHAQUE RENCONTRE LA LICENCE COMPETITION EN COURS DE VALIDITE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE.**
- 2- APPLIQUER, POUR TOUTES LES COMPETITIONS PAR EQUIPE (sauf DUO) : LE JEU DECISIF A CHAQUE SET EN SIMPLE ET POUR LE DOUBLE LE NO AD DANS LES 2 PREMIERS SETS ET SUPER JEU DECISIF EN 10 POINTS DANS LE 3eme SET.**
- 3-L'EQUIPE GAGNANTE DOIT SAISIR LA FEUILLE DE MATCH EN ENTIER SUR LA GESTION SPORTIVE ET LE CAPITAINE DE L'EQUIPE ADVERSE DOIT CONTROLER L'EXACTITUDE DES RESULTATS.**
- 4- EN AUCUN CAS LES DATES DES FINALES, PROGRAMMEES PLUSIEURS SEMAINES A L'AVANCE, NE POURRONT ETRE REPORTEES SAUF EN CAS DE FORCE MAJEURE DE L'ORGANISATION. LA RENCONTRE AU COMPLET SE DEROULERA COMME PREVU.**
- 5- LES CAPITAINES DOIVENT CONSULTER LES RESULTATS SUR LE SITE ET INFORMER LE GESTIONNAIRE DE LA COMPETITION EN CAS D'ANOMALIE DE LA SAISIE. LE REPORT DE DATE NE PEUT ETRE EFFECTUE QUE PAR LE RESPONSABLE DU TABLEAU.**



# SOMMAIRE

## **A- GENERALITES -EXTRAITS DE LA REGLEMENTATION FEDERALE**

## **B- REGLEMENT RELATIF AUX EPREUVES PAR EQUIPES**

### **1- DEROULEMENT DES EPREUVES**

### **2- EPREUVES MESSIEURS**

✦ CHAMPIONNATS

✦ CHALLENGES AUTOMNE

✦ AUTRES CHALLENGES

### **3 - EPREUVES DAMES**

✦ CHAMPIONNATS

✦ CHALLENGES AUTOMNE

✦ AUTRES CHALLENGES

### **4- COUPES DUO DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

✦ DAMES-MESSIEURS et MIXTES

### **5- CHALLENGES DE DOUBLES**

## **C - REGLEMENT RELATIF AUX EPREUVES INDIVIDUELLES**

## **A- GENERALITES –EXTRAITS DE LA REGLEMENTATION FEDERALE**

- ☞ Les associations sportives Tennis Entreprise (TE) sont composées de membres salariés d'une même entreprise publique, privée ou d'une administration ou corporation (statut et règlement annexe II 1 a)
- ☞ Qualification des joueurs (annexe II - 2 1). Elle est prononcée par la Commission Tennis Entreprise de Ligue (CRTE).

Pour prétendre à la qualification T.E il faut :

- ☞ Être membre d'une association sportive TE déclarée à la préfecture (loi.1901) **uniquement pour les associations qualifiées en championnat de France**
- ☞ **Exercer l'activité principale dans le cadre d'un contrat de travail, contrats d'alternance, contrats d'apprentissage et stage de 3 mois minimum en cours au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur ou en situation de retraite.**

Constitution des équipes :

- ☞ Elles sont composées de joueurs titulaires de la qualification TE. **Les joueurs d'une même équipe doivent exercer leur activité dans une même entreprise, administration ou corporation.**

Qualification T.E:

- ☞ Elle est délivrée et validée par la CRTE. OBLIGATOIREMENT AVANT LE DEBUT D'UNE COMPETITION Elle atteste que son titulaire :
  - est membre d'une association sportive TE
  - qu'il possède la licence Fédérale en compétition de l'année en cours.
  - qu'il possède la qualification T E

La délivrance de la qualification est soumise à la présentation :

- pour les salariés, d'une attestation patronale ou de la photocopie du bandeau supérieur du bulletin de Salaire
- pour les corporations, d'un certificat d'appartenance à un ordre ou à une chambre consulaire.

La participation d'un joueur :

- Dans les compétitions Individuelles ou par équipes implique la possession **OBLIGATOIRE** de la Licence compétition en cours de validité.



## **B- REGLEMENT RELATIF AUX EPREUVES PAR EQUIPES**

**Article 1** Les épreuves organisées par la CRTE sont homologuées et comptent pour le classement FFT. Le déroulement des matchs est régi par la réglementation de celle-ci.

**Article 2**

La CRTE organise chaque année un certain nombre d'épreuves sportives : Dames, Messieurs et mixtes. Certaines compétitions sont attributives de titre de champion zone Pyrénées et qualificatives pour l'inter régions du championnat de France. Les autres épreuves sont des Challenges et des coupes aboutissant au titre de vainqueur de l'année.

**L'attestation patronale délivrée par le RH de la société devra être impérativement jointe à l'inscription de l'équipe pour :**

- **Les équipes évoluant en championnat de France**
- Messieurs : Championnat 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Division.
- Dames : Championnat 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Division.

**Article 3** La CRTE se réserve le droit de modifier au début de chaque saison la définition et la formule de certaines compétitions.

**Article 4** La participation aux épreuves sportives organisées par la CRTE implique l'acceptation aussi bien du règlement fédéral que celui spécifique du tennis entreprise.



## **1 - Déroulement des épreuves**

**Article 5** Une association TE qui engage plusieurs équipes pour une même compétition **ne peut utiliser un même joueur dans des équipes différentes sous peine de sanctions : match perdu, disqualification...**

**Article 5bis** La liste de tous les joueurs susceptibles de participer à une compétition devra être communiquée OBLIGATOIREMENT à la commission au moment de l'engagement de celle-ci. Aucun rajout dans le tableau final ne sera accepté.  
L'attestation de la licence compétition et une pièce d'identité seront présentées au juge arbitre ou à défaut aux capitaines qui seront responsables des vérifications.  
C'est le classement du joueur au début de la compétition qui sera considéré pour le calcul du poids de l'équipe.

**Article 6** L'équipe **visiteuse** doit prendre contact avec l'équipe **visitée** durant la semaine précédant la rencontre.

**Article 7** Dans le cas où l'équipe **visitée** est dans l'impossibilité de recevoir, elle devra se mettre en rapport avec l'équipe adverse **8 jours avant la date fixée** pour la rencontre, afin d'obtenir son accord sur le report de celle-ci, sur le terrain adverse.

**Article 8** La rencontre se déroulera **en une seule fois, le samedi, à la date prévue par le calendrier**.  
Toutefois :  
1) La rencontre pourra **être avancée**, après **entente écrite** entre les capitaines des deux équipes et le responsable de la compétition.  
2) L'équipe qui reçoit et disposant d'une façon permanente d'installations couvertes en dehors du samedi sera **PRIORITAIRE**.  
3) Pour les rencontres des tableaux finaux, les dates programmées devront être impérativement respectées sous peine de disqualification de l'une ou des 2 équipes. Les reports éventuels devront être demandés **avant la date butoir** mais **jamais après** pour ne pas pénaliser l'équipe qui attend.

**Article 9** Dans tous les cas, les équipes devront se présenter au **complet**, le jour prévu et à l'heure convenue de la rencontre sous peine de disqualification. **CHAQUE EQUIPE DEVRA fournir 3 BALLEES NEUVES POUR CHAQUE SIMPLE A PART EGAL**.  
**Pour les compétitions de 3 simples, l'équipe qui reçoit fournira les balles pour 2 Simples.**

**Article 10** Les noms de tous les joueurs susceptibles de participer à la rencontre devront être communiqués au juge arbitre avant le début de celle-ci. **La licence F.F.T, compétition et une pièce d'identité seront présentées** par chacun des joueurs. **A défaut de juge arbitre, les capitaines seront responsables des vérifications.**

**Article 11** Conformément aux règlements sportifs FFT, pour les rencontres, un juge arbitre, peut participer comme joueur d'une des équipes en présence. Il ne peut en être le capitaine. Pendant la durée de son match, le juge arbitre joueur doit déléguer obligatoirement ses pouvoirs à une personne compétente de son association, sous peine d'entraîner, si des incidents survenaient, la perte de la rencontre pour l'association TE dont il fait partie.

**Article 12** En cas de litige ou de difficultés, contacter le responsable du tableau. En cas d'absence ou de retard important dans la saisie des feuilles de match par les capitaines, la commission ne peut être tenue pour responsable du non enregistrement des résultats et des conséquences

**Article 13** Les réclamations seront examinées en 1er ressort par la CRTE. La commission statuera et notifiera la décision aux intéressés. En cas d'appel, les juridictions fédérales sont compétentes. Tout litige se rapportant à une rencontre disputée hors programmation officielle (Art 8) ne sera pas traitée.

**Article 14** Tous manquements au règlement entraîne le forfait de l'équipe. Deux forfaits d'une même équipe entraîneront sa descente automatique en division inférieure.

**Un forfait dans un tableau final annule la montée en division supérieure ou l'accès dans un Tableau régional.**

**Article 15** Les matchs doivent se dérouler dans l'ordre prévu. (Voir tableaux pages suivantes).

**Article 16** Tous les matches doivent être joués sauf report dans le cas d'une indisponibilité matérielle  
**Tout simple non joué alors que le résultat de la rencontre est acquis, entraîne L'annulation du résultat de la rencontre pour les deux équipes.**  
**Un double décisif non joué entraîne la disqualification des deux équipes**

**Article 16 bis** Montée-Descente : Les équipes n'ayant pas joué toutes les rencontres en phase de poule Peuvent être pénalisées pour la montée ou la descente.

**Article 17** Conditions d'interruption de la rencontre :

a) En cas de pluie ou d'obscurité, et si l'association qui reçoit dispose d'un court couvert, les parties seront disputées sur ce court.

b) En cas d'arrêt définitif avant que la victoire ait été acquise à l'une des équipes en présence, la rencontre est rejouée en totalité, les clubs étant libres de modifier la composition de leur équipe. Les parties jouées doivent toutefois être saisies sur la GS pour prise en compte dans le palmarès du joueur.

**Article 18**

### **Gestion Sportive**

Toutes les compétitions par équipes sont gérées par un logiciel FFT.



Adresse du site : [www.gs.applipub-fft.fr](http://www.gs.applipub-fft.fr)

Ou [www.ligue.fft.fr/midi-pyrenees.com](http://www.ligue.fft.fr/midi-pyrenees.com) (icône gestion sportive)

Tous les capitaines et joueurs peuvent le consulter.

Le tableau final est constitué, en principe, par les équipes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de poule (Classement consulte dans la G.S le jour J.)

**Les résultats doivent OBLIGATOIREMENT être SAISIS par les capitaines au plus tard LA VEILLE DU JOUR DE L'ETABLISSEMENT du Tableau final.**

Le gestionnaire du tableau **ne sera pas responsable du retard.**

Les résultats parvenus après cette date seront saisis et pris en compte (sans effet rétroactif) pour le Classement dans la poule, mais en aucun cas pour le tableau final.

Les capitaines d'équipes doivent donc s'assurer que toutes leurs rencontres jouées ont bien été saisies.

### **AUCUNE RECLAMATION NE SERA ADMISE A CE SUJET APRES LE TIRAGE DE CE TABLEAU**

Barème de classement à l'intérieur d'une poule :

**3** points pour toute victoire

**1** point pour toute défaite

**0** point en cas de disqualification

**-2** points pour tout forfait

**Article 19**

Les rencontres sont composées de deux, trois ou quatre simples (joués par des joueurs différents) et parfois 1 double.  
Chaque partie, simple ou double compte pour un point, sauf en championnat 1<sup>er</sup> division féminine.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES

### 2- Epreuves Messieurs

#### ★ CHAMPIONNAT

	Nombre			Ordre Des matchs	Descente	Tableau final départemental	Tableau final régional	Montée
	Simple	Double	Joueurs Minimum					
<b>H1</b>	4	1	4	Simple 4-2-3-1 / double	2 derniers De poules (sous réserve)		2 premiers de poule	Le 2 premiers du régional Sont qualifiés en inter Régions du championnat de France
<b>H2</b>	4	1	4	Simple 4-2-3-1 / double	2 derniers De poules (sous réserve)	2 premiers de poule	½ F du 31 + V de chaque départ.	Autant d'équipes qu'il n'en descend après le résultat du tableau final de la division
<b>H3</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 derniers De poules (sous réserve)	2 premiers de poule	.	Idem
<b>H4</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 derniers De poules (sous réserve)	2 premiers de poule		Idem
<b>H5</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double		2 premiers de poule		Idem



## ★ CHALLENGE AUTOMNE

	Nombre			Ordre des matchs	Descente	Tableau final départemental	Tableau final régional	Montée
	Simple	Double	Joueurs Minimum					
<b>H6</b>	4	1	4	Simple 4-2-3-1 / double	2 derniers de poules (sous réserve)		2 premiers de poule	
<b>H7</b>	4	1	4	Simple 4-2-3-1 / double	2 derniers de poules (sous réserve)		2 premiers de poule	Autant d'équipes qu'il n'en descend après le résultat du tableau final de la division
<b>H8</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 derniers De poules (Sous réserve)	2 premiers de poule		Idem
<b>H9</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 Derniers de poules (sous réserve)	2 premiers de poule		Idem
<b>H10</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double		2 premiers de poule		Idem

## ★ AUTRES CHALLENGES

### [Challenge Départemental NC et 4ème série \(G1\)](#)

Seuls les joueurs NC et 4<sup>ème</sup> série peuvent participer à ces épreuves disputées par poules. Les rencontres sont composées de 3 simples. A l'issue des matchs de poules, les équipes qualifiées jouent le tableau final départemental, qui peut éventuellement se poursuivre par un tableau régional.

### [Challenge Départemental 3ème série \(G2\)](#)

Seuls les joueurs de 3<sup>ème</sup> série peuvent participer à ces épreuves disputées par poules. Les rencontres sont composées de 3 simples. A l'issue des matchs de poules, les équipes qualifiées jouent le tableau final départemental.

### Challenge départemental + 35 ans (V1)

Les rencontres sont composées de 2 simples et 1 double et se jouent **obligatoirement avec 3 joueurs minimum**.

Les équipes sont réparties en plusieurs poules.

Les équipes classées première de chaque poule disputeront par élimination directe le titre du championnat départemental.

### Challenge départemental +45 ans (V2 -V3)

Les rencontres sont composées de 2 simples et 1 double et se jouent **obligatoirement avec 3 joueurs minimum**.

Les équipes sont réparties en 2 divisions :

\* 1<sup>ère</sup> division (**V2**) l'effectif est fixé par la CRTE.

Descendront en 2<sup>ème</sup> division les équipes occupant la dernière place de chaque poule.

\* 2<sup>ème</sup> division (**V3**) **monteront** en 1<sup>ère</sup> division les demi-finalistes du challenge 2<sup>ème</sup> division.

La CRTE se réserve le droit de modification non prévue au règlement pour la bonne marche des 2 divisions

### Challenge départemental + 55 ans (V51-V52)

Les rencontres sont composées de 2 simples et un double.

Les joueurs de simples peuvent participer au double.

Les équipes sont réparties en 2 divisions suivant leur niveau.



### 3- Epreuves Dames

**Rappel :** pour favoriser le développement du tennis féminin, des joueuses cooptées pourront être admises à participer avec l'accord préalable de la CRTE.

Une seule joueuse cooptée est admise par rencontre. Cette mesure dérogatoire ne s'applique pas à la première division. Les équipes de deuxième division comportant une joueuse cooptée **ne peuvent participer à la phase finale**. (Ne sortent pas de poule)

Des équipes de 1<sup>ère</sup> division seront qualifiées pour participer aux inters régions du championnat de France en fonction de leurs classements.

#### ★ CHAMPIONNAT

	Nombre			Ordre des matchs	Descente	Tableau final départemental	Tableau final régional	Montée
	Simple	Double	Joueuses Minimum					
<b>F1</b>	3	1	3	Simple 3-2-1 / double	2 dernières de poule (sous réserve)		2 premières de chaque poule.	Vainqueur du tableau régional joue les inters régions
<b>F2</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 dernières de poule (Sous réserve)	2 premières de poule		Autant d'équipes qu'il n'en descend après le résultat du tableau final de la division
<b>F3</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double		2 premières de poules		Idem

#### ★ CHALLENGE AUTOMNE

	Nombre			Ordre des matchs	Descente	Tableau final départemental	Tableau final régional	Montée
	Simple	Double	Joueuses Minimum					
<b>F4</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 Dernières de poule ( sous réserve )	2 premières de chaque poule	2 premières de poule	
<b>F5</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 Double	2 Dernières de poule (sous réserve)	2 Premières de chaque poule		Autant d'équipes qu'il n'en descend après le résultat du tableau final de la division
<b>F6</b>	2	1	3	Simple 2 Simple 1 double		2 Premières de chaque poule		Idem

Challenge départemental +35ans (V5)

Les rencontres sont composées de deux simples et un double et se jouent **obligatoirement avec 3 joueuses au minimum**.

Cette épreuve est disputée par poule.

Les équipes classées première de chaque poule disputeront par élimination directe le titre du championnat départemental.

Challenge départemental +45ans (V6)

Les rencontres sont composées de deux simples et un double et se jouent avec **2 joueuses**

Cette épreuve est disputée par poule.

L'équipe classée première de chaque poule jouera dans le tableau final par élimination directe pour le titre de champion départemental.

TOUTES LES SECTIONS PEUVENT PARTICIPER AUX EPREUVES DES RAQUETTES FFT (voir règlement sur le site de la ligue)



**4 -Coupe Duo féminine Départementale et Régionale (C2).**

**TOUTE COMPETITRICE AYANT ETE CLASSEE 15/4 ET PLUS NE POURRA PARTICIPER A LA COMPETITION**

**Accessible aux joueuses de niveau NC à 30.-UNE SEULE JOUEUSE CLASSEE 30 AUTORISEE PAR RENCONTRE et ne pourra jouer qu'un seul match (choix simple ou double)**

Les rencontres comportent deux simples et un double. Chaque équipe doit être composée de **2 joueuses minimum** ou 3 si une joueuse classée 30.

Les rencontres SIMPLE et DOUBLE se joueront au meilleur de 2 SETS de 6 jeux avec point décisif à 40 A.

Le 3<sup>ème</sup> set se joue en super tie Break en 10 points.

Les équipes finalistes de la Haute-Garonne et les équipes gagnantes des autres départements sont qualifiées pour la phase régionale zone Pyrénées.

Le vainqueur sera qualifié pour disputer la finale OCCITANIE.



## COUPE DUO MASCULINE départementale et régionale (C 3)

### TOUT COMPETITEUR AYANT ETE CLASSE 15/4 ET PLUS NE POURRA PARTICIPER A LA COMPETITION

#### **Accessible aux joueurs de niveaux NC à 30/1.**

Les rencontres comportent deux simples et un double. Chaque équipe doit être composée de 2 joueurs minimum.

Les rencontres SIMPLE et DOUBLE se joueront au meilleur de 2 SETS de 6 jeux avec point décisif à 40 A.  
Le 3<sup>ème</sup> set se joue en super tie Break en 10 points.

Les équipes finalistes de la Haute- Garonne et les équipes gagnantes des autres départements sont qualifiées pour la phase régionale zone Pyrénées.

Le vainqueur sera qualifié pour disputer la finale OCCITANIE



## COUPE DUO MIXTE départementale et régionale (C 1)

### TOUT PARTICIPANT(e) AYANT ETE CLASSE 15/4 ET PLUS NE POURRA PARTICIPER A LA COMPETITION

**Accessible aux joueuses de niveau NC à 30. UNE SEULE JOUEUSE CLASSEE 30 AUTORISEE PAR RENCONTRE et ne pourra jouer qu'un seul match (choix simple ou double)**

#### **Accessible aux joueurs de niveaux NC à 30/1.**

La rencontre comporte 1 SIMPLE Messieurs 1 SIMPLE Dames 1 DOUBLE Mixte

Les rencontres SIMPLE et DOUBLE se joueront au meilleur de 2 SETS de 6 jeux avec point décisif à 40 A.

Le 3<sup>ème</sup> set se joue en super tie - Break en 10 points.

**En double MIXTE :**

Le joueur du même sexe que le serveur recevra le point décisif. Les joueurs de l'équipe qui relancent ne peuvent changer de position pour recevoir le point décisif.

Les équipes finalistes de la Haute-Garonne et les équipes gagnantes des autres départements sont qualifiées pour la phase régionale zone Pyrénées

Le vainqueur sera qualifié pour disputer la finale OCCITANIE.

## 7 Challenge Doubles

Des challenges de doubles Messieurs, Dames et Mixtes sont organisés. Ils sont ouverts aux joueurs et joueuses Non- Classés, 4<sup>°</sup> série et 3<sup>°</sup> série (limité à 15/ 4). Deux joueurs d'associations différentes peuvent participer.

Le challenge se déroule en 2 phases de poules réparties selon le poids des équipes.

1 ou 2 équipes sont qualifiées par poule de la phase 1 pour la phase 2 (selon le nombre de joueurs)

La première équipe de chaque poule de la phase 2 est qualifiée pour le tableau final.

Toute rencontre non jouée entraîne une défaite pour les 2 équipes.

Les matchs se font en **FORMAT J** ...2 sets de 6 jeux avec point décisif et si besoin un 3<sup>ème</sup> set sous forme de super jeu décisif en 10 points

## C -REGLEMENT RELATIF AUX EPREUVES INDIVIDUELLES

**Article 20.** Les compétitions individuelles sont ouvertes à tout joueur ayant obtenu la qualification T.E.  
Ces épreuves sont organisées dans les catégories reconnues par la FFT.

**Article 21.**

Le déroulement des épreuves individuelles s'effectue soit par poules soit par tableau à élimination directe.  
Pour les Dames, les poules sont organisées pour les NC, 30/5 et les 30/4.  
La première de chaque poule rentre dans le tableau des 30/3 à 30/1  
Ce tableau se termine pour désigner le vainqueur de la 4<sup>ème</sup> série  
Ce même tableau permettra de désigner un certain nombre de qualifiés qui rentreront dans les tableaux à élimination directe jusqu'au tableau final qui désignera le vainqueur.  
Pour les Messieurs, les joueurs rentreront directement dans les tableaux de progression à élimination directe jusqu'au tableau final qui désignera le vainqueur.

**Article 22.**

Chaque tableau est placé sous la responsabilité d'un membre de la commission T.E, mandaté pour faire respecter les délais, pour signifier les forfaits et régler les litiges en concertation avec le juge –arbitre référent.  
C'est à ce responsable que les résultats doivent parvenir dans les meilleurs délais par mail ou par téléphone.

**Article 23**

Chaque rencontre doit se jouer dans les délais prévus par le calendrier sur une semaine en moyenne.  
Les rencontres se déroulent en général, quand c'est possible, sur le terrain du joueur le moins bien classé.

Les joueurs doivent faire attention aux dates butoirs et se manifester même s'ils doivent se déplacer.  
Le jour et l'heure sont laissés à la discrétion des deux adversaires

**Tout délai non respecté entrainera un WO pour l'un ou l'autre joueur voire pour les deux**

Exceptionnellement la commission se réserve le droit de convoquer le 2 joueurs à une heure et lieu de son choix.

**Article 24**

Les parties se déroulent en appliquant les règlements fédéraux en vigueur et notamment le jeu décisif dans toutes les manches.

**Article 25**

Les points attribués pour le classement dans une poule sont les suivants :

- 3 points pour une victoire
- 1 point pour une défaite
- - 2 points pour un W.O

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs joueurs, le classement tient compte dans l'ordre :

- de la différence entre les manches gagnées et les manches perdues
- de la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus
- du résultat de la rencontre les ayant opposés
- d'un éventuel tirage au sort

En cas d'abandon en cours de partie, le score à enregistrer est donné par l'attribution au vainqueur de tous les jeux restant à disputer au moment de l'arrêt de la partie.

**Article 26**

Tout joueur inscrit dans une poule se doit de disputer tous les matchs prévus.  
Toute partie non jouée est considérée comme une défaite par WO pour les deux joueurs.

